Mairie du Boullay-Thierry

B.T. INFO N ° 26

Octobre — Décembre 2024

Décisions adoptées par le Conseil municipal lors de la séance du 4 décembre 2024 :
Présent(e)s : Mme PERRET-GENTIL / MM. GIROUX, JOUATEL, GAULUPEAU, ALVAREZ, DONY, POQUET, ROLLET, COTTIN, DUFOUR, MAUDUIT.
Absent(e)s / Excusé(e)s : MMes DELACOURT , GUERIN, POLVE.

Vœux de M. le Maire et de l'équipe municipale
Vendredi 17 janvier 2025
(19H00)
Espace Tilia

Rénovation et mise aux normes du bâtiment de la Mairie / Vue du chantier
Ancien bureau du secrétariat

Mairie

Coordonnées :

Adresse postale : 2 rue du Vieux-Puits
Nouvelle adresse physique (jusqu'à avril 2025) : Maison des Associations
28210 LE BOULLAY-THIERRY
Tél. 02 37 38 32 71
mairie.boullaythierry@wanadoo.fr
https://www.le-boullay-thierry.com

Horaires :

* Mardi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h30/12h00 et 13h00/17h30)
* Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h30 (permanence de M. le Maire l'après-midi)
* Vendredi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h00/12h00 et 13h00 à 15h30) (fermeture à 12h00 le 1er vendredi du mois)
* 1er Samedi du mois : 09h00/12h00

Utilisation des salles communales : les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2025

L'Espace Tilia, la Maison des Associations (une fois les travaux de la Mairie terminés) et la Salle des Fêtes restent ouverts à la location temporaire pour permettre aux Booléterriciens (ou, à défaut, moyennant la désignation expresse d'un garant) d'organiser des événements de nature privée.

Afin de garantir la bonne utilisation de ces équipements, chaque loueur sera dorénavant invité à prendre connaissance d'un règlement intérieur qu'il devra signer et respecter. Parmi ces dispositions figure la mise en place d'une caution destinée à prévenir d'éventuelles dégradations ou le constat, par la Gendarmerie, de nuisances sonores.

Cyclisme : le Tour d'Eure-et-Loir 2025 passera au Boullay-Thierry le 14 juin.

Ce bulletin, destiné à l'information des habitants, **n'a pas de valeur juridique**.
Seule, la Mairie est habilitée à fournir une information officielle aux administrés.

Gestion des déchets /

Les évolutions prévues en 2025 :

- Poursuite de la distribution de composteurs, avec accompagnement aux bonnes pratiques / Voir le guide : https://www.calameo.com/books/00408770628aa99316346

- Installation d'abris-bacs dédiés aux biodéchets dans les zones urbaines les plus denses,

- Harmonisation de la collecte des ordures ménagères à l'échelle du territoire : toutes les deux semaines pour le bac marron ; chaque semaine pour le bac jaune (hors Dreux et certains quartiers de Vernouillet),

- Déploiement progressif des points d'apport volontaire pour le tri du verre.

Chantiers communaux / Etat d'avancement

A — Rénovation et mise aux normes du bâtiment de la Mairie / Prochaines étapes (fin du chantier prévue au printemps 2025) :

Pose des menuiseries extérieures	Fin 2024
Pose du carrelage	Janvier 2025
Travaux de peinture	Février 2025

B — Ancienne salle des fêtes : Dans la poursuite des travaux réalisés l'été dernier, une réfection de la toiture et le remplacement des fenêtres font partie des chantiers programmés pour 2025, ainsi que le remplacement des radiateurs.

C — Réfection du mur d'enceinte du cimetière : Le mur exposé à l'ouest, qui a subi des dégradations au fil des années à cause des intempéries, sera rejointoyé sur ses deux faces.

D — Voirie communale : Une série de travaux de réparation sera réalisée au cours de l'été 2025.

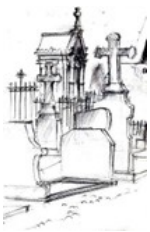

Sépultures / Tarifs des concessions

L'attribution de concessions à perpétuité n'est désormais plus possible en France. En revanche, des concessions (renouvelables) d'une durée de 50 ans sont acceptées. Voir tarif actualisé ci-dessous (€) :

Nombre de places / Tarif forfaitaire	Sépulture classique	« Cavurne »
2	600	300
3	800	400
4	1.000	500

Dispersion de cendres	50
Plaque d'identification	30

Agenda de la commune et des associations

- 12 janvier (15 H 00) : Galette des Rois / Espace Tilia (ACSBT)

- 17 janvier (19 H 00) : Vœux de l'équipe municipale / Espace Tilia

- 25 janvier (20 H 30) : Soirée théâtre (« Petit père ») de Thomas Marceul / Espace Tilia (Mairie, Conseil départemental et APBT)

- 02 février : Tournoi de belote (ACSBT)

- 07 février (18 H 30) : Assemblée générale de l'APBT.

Bibliothèque associative (APBT) : Maintien du prêt de livres (réservation sur le site Internet communal), mais interruption des rencontres périodiques jusqu'à la fin des travaux de la Mairie (voir ci-dessus).

Alertes — Urgences : Soyez informé(e)s **sans délai** en téléchargeant (sur votre téléphone portable, PC ou tablette) l'application « PanneauPocket » : https://ww.panneaupocket.com